

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

=====  
Arrondissement de Lens  
=====

=====  
Canton de Wingles  
=====

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du mardi 24 juin 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Date de la convocation à la réunion : mercredi 18 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (22) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur Fabien DEVILLE, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, , Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (5) Madame Muriel KRAMARCZYK (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Madame Christelle BUISSETTE), Monsieur Gaston CHOQUENET (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Nathalie LEROY), Madame Sandrine RANSON (a donné procuration à Madame Cathie WASIKOWSKI)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Monsieur Jacky COEUGNIET est élu secrétaire de séance.

2025-62 : Mise en place d'un système de vidéoprotection au cimetière

Madame la Maire rappelle que la commune ne souffre pas d'une insécurité particulière ; l'objectif de ce projet est à la fois d'améliorer la sécurité des personnes et des biens, de répondre davantage aux demandes sociales de prévention et de sécurité mais aussi de lutter contre le sentiment d'insécurité.

Un lieu a été pressenti dans un premier temps pour la mise en place de ce dispositif à l'intérieur du cimetière communal.

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le

ID : 062-216203869-20250626-D2025\_62-DE

Le dispositif sera composé de 2 caméras 180 degrés. L'enregistrement et la visualisation des données sera effectuée en Mairie dans un local dédié et sécurisé.

Le coût de la prestation proposé par la société Lease protect de Villeneuve d'Ascq est de 345,00 € H.T par mois pour une durée de 63 mois avec des frais d'adhésion et d'installation de 640,00 € H.T.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- de valider le projet de mise en place d'un système de vidéo protection à l'intérieur du cimetière selon le coût de la prestation,
- d'autoriser Madame la Maire à signer tous documents pour la réalisation de ce projet ainsi que pour les différentes recherches de financement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte cette délibération à 24 pour et 3 abstentions (Madame MATIFAT, Monsieur TENTELIER, Monsieur LEFEBVRE)

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE  
Maire de GRENAY  
30 juin 2025

Jacky COEUGNIE I

